Coach'N Look

FORMATION INTENSIVE

En une semaine, 32 heures

5 étoiles : avis Google

Sommaire

L'objectif et le public	2 à 4
Le programme pédagogique	5
Les modules	6 à 12
L'examen de certification	13
Après la formation	14
Nos statistiques	15
La parole à nos stagiaires	16
Les formatrices	17
Notre garantie qualité	18
Moyens pédagogiques	19
Durée et tarifs	20
CGV et règlement intérieur	21-22

Coach'N Look
10 rue Saint-Antoine
75004 Paris
+33 1 42 77 92 31
contact@coachnlook.com
www.coachnlook.com

Les Techniques de Conseil en Image

Certification enregistrée au Répertoire spécifique

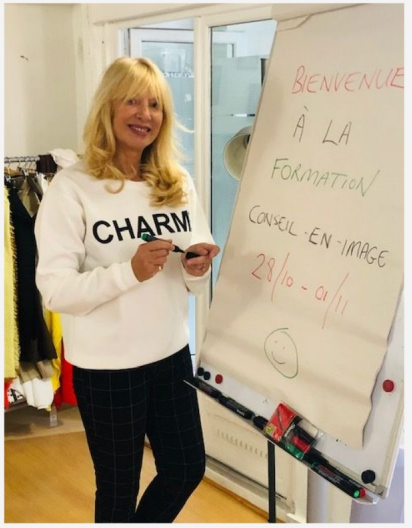
RS7425 : date d'enregistrement le 27 novembre 2025

Notre formation est conçue pour que vous soyez capable d'effectuer des prestations de conseil en image sur un client (homme ou femme), en individuel ou en atelier.

Notre centre de formation est situé à 100 mètres de la place de la Bastille et à deux pas de la place des Vosges, dans le Marais ; un quartier agréable et vivant avec de nombreux restaurants, hôtels et magasins.

Formation éligible CPF





Pour faciliter votre démarrage, après la formation :

- Accès à notre base documentaire « Doc'N Look » avec de nombreux fichiers
- Participation à des prestations chez Coach'N Look sur de vrais clients pour gagner en expérience et en confiance
- Contact par mail/téléphone avec votre formatrice
- Accès à notre communauté de conseillers en image certifiés, plus de 400 membres

Informations mises à jour le 08/10/2026

L'objectif de la formation

L'objectif pédagogique

La certification « Techniques de conseil en image » a pour objectif l'acquisition et la maîtrise des compétences permettant de valoriser le capital image d'un individu en fonction de sa personnalité.

La démarche se fonde principalement sur des techniques colorimétriques, morphologiques, vestimentaires, de communication verbale et non verbale et d'esthétique (visuelle).

Le référentiel RS7425 intègre notamment la consommation responsable et les outils numériques.









Les compétences visées

Référentiel de la certification RS7425

1. Bilan d'image

Conduire un entretien bilan d'image avec le client en le questionnant sur ses motivations, son mode de vie, son environnement professionnel, social et familial afin de définir ses objectifs et proposer des conseils en image en harmonie avec le style de vie, la personnalité et les aspirations du client.

2. Caractéristiques morphologiques, style et colorimétrie

Déterminer les caractéristiques morphologiques (visage et silhouette), de style et de colorimétrie de tous clients, y compris en situation de handicap, par la réalisation de tests (test de draping, test de style) et de prises de mesures pour mettre en place un accompagnement et des actions de conseils en image adaptées au client.

3. Style vestimentaire éco-responsable, coiffure et maquillage

Valoriser le capital image du client en proposant un style vestimentaire éco-responsable, une coiffure et un maquillage (le cas échéant) en adéquation avec les objectifs définis et en tenant compte des perceptions du client sur sa propre image, de l'image qu'il renvoie et de celle souhaitée afin de mettre en valeur ses atouts, projeter une image alignée à sa morphologie et à sa personnalité et renforcer sa confiance en soi.

4. Gestion de garde-robe et consommation responsable

Accompagner tous clients (y compris en situation de handicap) dans la gestion de sa garde-robe et lors de ses achats en privilégiant une consommation responsable (vêtements durables, seconde main, upcycling) pour le guider et le rendre autonome dans ses choix futurs.

5. Image de marque et personal branding

Conseiller le client dans la gestion de son image de marque et de son « personal branding » en tenant compte du contexte, des contraintes et des codes (vestimentaires et de communication) liés à une activité ou un évènement pour adapter sa posture et son image à la situation en utilisant les outils numériques appropriés, et lui transmettre des techniques de représentation physiques et comportementales valorisant ses atouts et son potentiel.

Le public de la formation

Public visé :

La certification s’adresse aux professionnel.le.s des secteurs :

- **de l’industrie de la mode** (personal shopper, professionnel.le.s travaillant dans des boutiques de vêtements, accessoires, etc.)
- **de l’esthétique, de la beauté et du bien-être** (esthéticiennes, coiffeurs, coachs…)
- **associatifs et de l’insertion professionnelle** (professionnel.le.s des missions locales, de France Travail, etc.)

Blocs de compétences, équivalences et passerelles : la certification RS7425, enregistrée au Répertoire spécifique, ne comporte pas de blocs de compétences et ne donne lieu à aucune équivalence ni passerelle vers d'autres certifications, formations ou parcours universitaires.

Suites de parcours et débouchés : la certification permet d'intégrer les techniques de conseil en image à une activité existante (mode, esthétique, beauté, bien-être, associatif, insertion professionnelle) ou de développer une activité de conseil en image et de personal shopping, en indépendant ou en complément de son métier.



Prérequis d’accès à la certification

• Être un.e professionnel.le dans un des secteurs suivants : la mode, l’esthétique, la beauté, le bien-être, associatifs ou insertion professionnelle
• Avoir un projet professionnel intégrant l’utilisation des techniques de conseil en image dans son activité professionnelle.
Tout dossier sera étudié avant validation.

Ces prérequis sont vérifiés lors d'un entretien préalable et à l'aide d'un questionnaire de positionnement, avant toute inscription.

Le programme pédagogique

À chaque étape, étude de la théorie et de la pratique

LUNDI

9h30 – 18h

- L'image et la communication
- Présentation du conseil en image
- Bilan d'image
- La colorimétrie
- Les styles

MARDI

9h30 – 18h

- Morphologie du visage et coiffure
- Morphologie silhouette

MERCREDI

9h30 – 18h

- Relooking masculin
- Techniques d'auto-maquillage
- Tri de garde-robe
- La mode éthique

JEUDI

9h30 – 18h

- Mise en situation shopping (en boutique)
- Création de test de style
- Le livret relooking numérique

VENDREDI

9h – 11h · examen l'après-midi

- Révision encadrée et mise en pratique
- Examen de certification (l'après-midi, hors des 32 h)

Les techniques spécifiques à un client en situation de handicap sont étudiées à chaque étape







Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques

Module 1 – INTRODUCTION

- L'image et la communication
- L'image est-elle le premier moyen de communication ?
- Se sentir à l'aise dans son image nous aide à communiquer



Module 2 – LE CONSEIL EN IMAGE

- Pourquoi le conseil en image ?
- Apporter du bien-être peut être très enrichissant. Encore faut-il bien l'apporter
- Relooking ou conseil en image
- Les clients types
- Une journée type de conseil en image



Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques





Module 3 – BILAN D'IMAGE

- Les objectifs
- Les questions clés à poser
- Savoir mener l'entretien
- **Pratique :** simuler un bilan d'image avec votre formatrice

Module 4 – LA COLORIMÉTRIE

- Identifier les couleurs pour mettre en valeur une personne
- La théorie des couleurs (roue chromatique)
- Psychologie des couleurs
- Étude de la méthode des quatre saisons
- Test de draping : déroulement, comment identifier la saison
- **Pratique :** effectuer une colorimétrie sur un modèle
- Comment interpréter et utiliser les résultats du test de draping

Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques

Module 5 – LES STYLES – FEMMES

- Les différents styles
- Comment identifier les styles d'une personne
- Savoir mener un test de style
- Créer votre propre test de style
- **Pratique :** préparer vos planches de style
- Conseils de pro : le mélange des imprimés, la petite robe noire, mixer jupes et pulls, combinaisons pour les petites
- Les tendances



Module 6 – MORPHOLOGIE VISAGE FEMMES

- Étude des différents types de visage
- Les formes, leurs significations, les volumes
- Comment prendre les mesures et identifier la forme d'un visage
- **Pratique morphologie visage :** effectuer une prise de mesures
- Technique de rééquilibrage des proportions
- Quelles coupes de cheveux pour quelle forme de visage
- Les lunettes, les accessoires...



Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques





Module 7 – MORPHOLOGIE SILHOUETTE FEMMES

- Étude des différents types de silhouette
- Comment prendre les mesures et identifier le type de silhouette
- **Pratique morphologie silhouette :** effectuer une prise de mesures
- Technique de rééquilibrage des proportions
- Les illusions : pour les petites, fines, rondes, grandes…
- Les accessoires, les tissus, les chaussures

Module 8 – LES HOMMES

- Les spécificités du conseil en image pour les hommes
- Morphologies visage (y compris coiffures, barbe…)
- Morphologies silhouette
- Les styles

Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques

Module 9 – L'AUTO-MAQUILLAGE

- Apprendre les techniques d'auto-maquillage
- Le maquillage en fonction de la morphologie visage
- Savoir comment faire un cours d'auto-maquillage
- **Pratique :** effectuer un auto-maquillage
- Les étapes de l'auto-maquillage



Module 10 – GARDE-ROBE

- Les incontournables de la garde-robe
- Gestion de la garde-robe
- Comment trier : couleurs, saisons, tailles, styles



Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques





AVANT



APRÈS

Module 11 – ACCOMPAGNEMENT BOUTIQUES

- Choix des boutiques
- Optimisation du temps de shopping
- Budget
- Personal shopper
- **Pratique :** exercices en boutiques

Module 12 – LE LIVRET RELOOKING NUMÉRIQUE NOUVEAU

- Du livret papier au dossier client numérique (PDF ou lien)
- Les 9 rubriques du livret, dont 3 nouvelles : garde-robe et achats responsables, image de marque, carnet d'adresses
- Les outils numériques : Canva, outils de présentation, export PDF
- L'IA au service du livret, avec discernement et dans le respect du RGPD
- Personal branding : tenues « situation », photo de profil, tenue visio
- Réussir vos photos avant/après avec un smartphone
- **Pratique :** réaliser un dossier client numérique

Les points clés de la formation

À chaque étape : théorie et travaux pratiques

Module 13 – LA MODE ÉTHIQUE NOUVEAU

Consommation responsable et conseil en image durable

- Pourquoi la mode éthique dans le conseil en image ?
- Matières et produits durables : matières naturelles et recyclées, Made in France
- Consommation réfléchie : la qualité plutôt que la quantité
- Évaluer les pratiques éthiques d'une marque
- Réduire les déchets textiles : réparer, réutiliser, recycler
- Seconde main et vintage : un levier clé, et comment bien les conseiller
- L'éco-responsabilité du conseiller en image
- Repères et labels à connaître (GOTS, OEKO-TEX, GRS, Fairtrade…)
- **Pratique :** identifier les commerces de seconde main, ateliers de réparation et points de collecte textile de votre secteur

Un quiz d'évaluation des acquis conclut chaque module.





Les points clés de la formation

EXAMEN DE CERTIFICATION RS7425

Mise en situation et épreuve écrite devant un jury

Le vendredi après-midi, en dehors des 32 heures de formation · durée : 1h30

Jury : deux professionnels de l'image externes et un membre de Coach'N Look n'ayant pas participé à votre formation

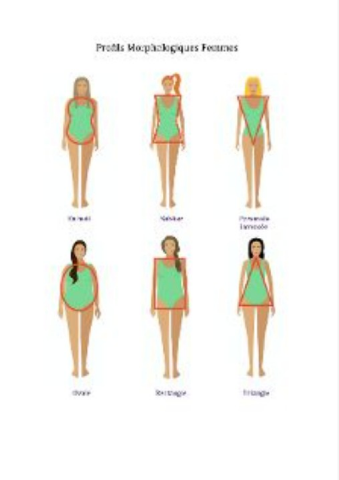
- 3 parties :
  - Réalisation d'un bilan d'image devant le jury
  - Réalisation d'une prestation de conseil en image devant le jury
  - Épreuve écrite individuelle : dossier client réalisé avec un outil numérique
- **Obtention :** suivre l'intégralité de la formation et obtenir au minimum 75 % de réussite à l'ensemble des épreuves, avec la validation de l'ensemble des compétences du référentiel
- Possibilité de repasser l'examen : prévoir 150 € de coût supplémentaire
- Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'apprenant·e
- Formation financée par le CPF : obligation de s'inscrire et de se présenter à l'examen (loi n° 2026-534 du 25 juin 2026, art. 59)



Et pour vous aider après la formation

- **Un book (manuel) dématérialisé de conseil en image de 230 pages**
- **7 planches plastifiées (colorimétrie, morphologie…)**
- **Un suivi mailing/téléphone durant 1 an après votre formation**
- **Une ébauche détaillée d'un « plan d'actions »**
- **Accès à notre base de données DOC'N LOOK (documents à imprimer ou à télécharger) contenant :**
  - Fiches pour un livret relooking femme et homme (tous les documents individualisés à donner à vos clients après une prestation)
  - Un test de style femme et homme
  - Autres : planches sur les différentes morphologies ; basiques garde-robe femmes et hommes ; planches visages, cheveux, barbe
  - Liste des fournisseurs pour acheter le maquillage, miroir…
- **Bonus : accès aux vidéos et modules supplémentaires :**
  - 9 vidéos sur la colorimétrie, la morphologie… pour revoir à votre rythme les différents points vus pendant la formation
  - Module Image professionnelle : PDF, vidéos, documents et planches. L'image et les codes dans le contexte professionnel. Les règles incontournables. L'entretien d'embauche. Ateliers professionnels
  - Module Business et marketing : 7 vidéos
- **La possibilité (gratuitement) de voir comment se passe la mise en pratique de nos techniques de conseil en image avec de vrais clients**, en assistant à des prestations dans notre agence. Il ne s'agit pas uniquement d'observer, mais de participer : une excellente façon de gagner en expérience et en confiance.
- **Accès à notre réseau de conseillers en image certifiés (environ 400 membres)**





Stats'N Look

Taux de satisfaction stagiaires 2025

19,3 sur 20*

Taux d'obtention de la certification RS7425

Statistiques non encore disponibles

Nombre de stagiaires 2007-2025

1739*

Les avis

CPF : 4,92 sur 5
Google : 5 étoiles

Nos statistiques de satisfaction et de stagiaires concernent toutes nos formations de techniques de conseil en image (présentiel et distance).
Certification RS7425 nouvellement enregistrée (27/11/2025) : les taux d'obtention seront publiés à l'issue des premières sessions d'examen.
Taux d'interruption en cours de formation : 0,6 %*
*Statistiques de notre précédente certification RS6504.

La parole à nos stagiaires

Cliquez pour voir ce qu'ils sont devenus

Cliquez pour voir leurs témoignages

Cliquez pour voir les avis Google 5,0 ★★★★★







Nos formatrices principales



FRAN

Conseillère en image, personal shopper, styliste et formatrice.

« Je suis passionnée par la mode et l'image. Notre richesse est notre savoir-faire, notre pédagogie et notre culture de conseil en image, que nous vous transmettrons avec plaisir et passion. »



REBECCA

Conseillère en image, personal shopper et formatrice.

« Des sciences humaines au théâtre, du casting au coaching, mes choix et orientations de carrière n'ont été guidés que par une seule et même passion : les relations humaines. »



CHRISTELLE

Conseillère en image, personal shopper (spécialisation vintage) et formatrice.

« J'ai à cœur de partager mon amour du métier et de transmettre ma passion dans l'empathie et la bienveillance. Je suis également toujours prête à partager mon expérience en grand magasin et ma passion pour le vintage. »

Gage de qualité de nos formations

2025 – France Compétences

Une certification inscrite au Répertoire spécifique des certifications de France Compétences : un réel gage de qualité !

France Compétences a en charge l'organisation de la certification professionnelle en France. Elle examine, recense et valide les habilitations et certifications de compétences transversales, exercées en situation professionnelle. Elle est devenue l'instance de référence des formations à finalité professionnelle.

Notre certification « Techniques de conseil en image » (fiche n° RS7425) est enregistrée au Répertoire spécifique depuis le 27 novembre 2025, pour 5 ans. Certificateur : Coach'N Look.

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique





Coach'N Look est certifié par CERTIFOPAC, une organisation externe spécialisée dans l'audit qualité.

Début de validité : 25/06/2025
Fin de validité : 01/04/2027

Depuis 2019, notre système qualité est certifié « conforme » aux référentiels qualité. Nous respectons les exigences du référentiel qualité « Qualiopi ». La certification Qualiopi atteste de la qualité des prestations proposées par les organismes de formation sur la base du Référentiel national qualité.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Moyens pédagogiques

Notre souci est d'assurer votre réussite, de la formation à la mise en pratique des techniques enseignées :

Par un enseignement approfondi :
nos méthodes pédagogiques allient cas pratiques et contenus théoriques (supports, démonstrations, mises en situation), et un quiz d'évaluation des acquis conclut chaque module.

Par des formations constamment actualisées :
en prise directe avec le monde du conseil en image, nous adaptons nos formations aux meilleures pratiques : consommation responsable, outils numériques.

Par un déroulement logique des modules :
organisation des séquences et modules pour une compréhension optimale, avec une révision encadrée avant l'examen.

Par des enseignants de haut niveau :
chacun de nos formateurs enseigne dans son domaine d'expertise (conseillère en image, consultant marketing et stratégie...).

Par l'orientation pour le matériel nécessaire à la pratique :
notamment les fichiers de notre base documentaire, mais aussi des recommandations pour vos achats de maquillage, miroir...

Par des principes rigoureux de qualité :
processus d'amélioration continue, questionnaires de satisfaction...



La durée et le prix de la formation

DATES ET HORAIRES

Dates des sessions et disponibilités : consultez notre site, page « Formation intensive », ou contactez-nous. 1 à 2 sessions par mois.

32 heures sur 5 jours : du lundi au jeudi de 9h30 à 18h (1 h de pause déjeuner), le vendredi de 9h à 11h. Examen de certification le vendredi après-midi, en dehors des 32 heures.

Cours particuliers : 25 heures sur 4 jours, examen le dernier jour en fin de formation.

DÉLAIS D'ACCÈS

CPF : 11 jours ouvrés minimum entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation.
Autres financements : 14 jours, sauf renoncement exprès au droit de rétractation.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : les adaptations (supports, rythme, modalités d'examen) sont étudiées avec vous avant l'inscription. Référente handicap : Rebecca Hazan – contact@coachnlook.com – 06 11 87 35 96. Notre réseau pour leur accompagnement : AGEFIPH, Dyslexiques de France et UNAFAM (Papillons Blancs de Paris).

PRIX

- **Formation en groupe, 32 h : 1 650 € – TVA non applicable**, en financement professionnel, CPF, organisme ou individuel
- **Cours particuliers, 25 h : 2 990 € – TVA non applicable**
- Tarif identique quel que soit le mode de financement
- Financement individuel : inscrivez-vous avec un premier versement de 300 € (page « Acompte » sur notre site www.coachnlook.com). **Possibilité de régler le solde en plusieurs mois**
- Repassage de l'examen : 150 €

INCLUS :

- La formation (32 h ou 25 h)
- Le premier passage de l'examen de certification
- Suivi et accompagnement après la formation
- Accès à notre base documentaire

COACH'N LOOK, 10 rue Saint-Antoine, 75004 Paris · www.coachnlook.com
Code APE : 8559A · SIRET : 497 669 549 00014 · N° de centre formateur DTEFP : 11754325275
Conditions générales de vente : voir notre site web.

Extrait : Conditions générales de vente

- Un devis n'engage pas Coach'N Look sur la disponibilité des places aux dates indiquées.
- Les inscriptions sont validées à réception de la fiche d'inscription signée et du chèque d'acompte ou de l'attestation de prise en charge.
- En cas de financement par la Caisse des dépôts (CPF), leurs conditions générales d'utilisation s'appliquent.
- En cas de financement individuel :
  - Si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
  - En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :
    - En cas d'annulation après les 14 jours de rétractation, l'acompte est perdu.
    - En cas d'annulation entre 10 et 3 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 25 % du coût total initial de la formation.
    - En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100 % du coût total initial sera facturée au client.
- En cas de financement individuel, il est possible que le bénéficiaire souhaite le démarrage de sa formation avant la fin des 14 jours. Dans ce cas, le droit de rétractation ne s'appliquera pas à partir du démarrage de la formation.
- La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le bénéficiaire, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours ouvrables avant la date de la formation.
- Le règlement total de la formation doit être fait au plus tard le 1er jour de formation.
- En cas de cessation anticipée de formation du fait de l'organisme de formation et dans l'impossibilité pour le stagiaire d'assister à des sessions ultérieures, seules les prestations non dispensées sont remboursées au prorata temporis de leur valeur.
- Dans le cas où une seule personne est inscrite sur la session, celle-ci ne sera pas décalée : la personne bénéficiera d'une formation individuelle sans supplément de prix.
- Les formations sont réalisées dans les locaux de Coach'N Look au 10 rue Saint-Antoine (sauf contre-indication).

Extrait : Règlement intérieur

- **Objet et champ d'application du règlement.** Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par Coach'N Look. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et les sanctions pouvant être prises à l'encontre des stagiaires.
- **Consignes d'incendie :** les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.
- **Boissons alcoolisées et drogues :** l'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans les locaux de l'organisme de formation.
- **Interdiction de fumer :** il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.
- **Accident :** le stagiaire victime d'un accident – survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – doit immédiatement avertir la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de Sécurité sociale compétente.
- **Assiduité du stagiaire en formation :**
  - Horaires de formation : les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.
  - Absences, retards ou départs anticipés : en cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, France Travail...) de cet évènement.
  - Formalisme attaché au suivi de la formation : le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. À l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.
- **Accès aux locaux de formation :** sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ; ni y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ni de marchandises destinées à être vendues.
- **Tenue :** le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.
- **Comportement :** il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité et le bon déroulement des formations.
- **Utilisation du matériel :** sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.
- **Sanction disciplinaire :** tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance : 1) un rappel à l'ordre ; 2) exclusion temporaire ; 3) exclusion définitive. Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.